



# CQP EAE – Fiche technique FAE

---

## Référencement 2021-2022

---

Certificat de Qualification Professionnelle Enseignant Animateur d'Équitation, diplôme RNCP n°11562

Session Carif : 1133245

N° session BDC Région : 19Q05492509\_3\_02

## Prérequis

---

Avoir 18 ans révolus

Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1

Présenter un certificat médical de non contre-indication à l'enseignement et à la pratique de l'équitation

Être titulaire de la licence fédérale en cours de validité

Satisfaire aux tests de la CEP2 ou être titulaire du CQP ASA

Satisfaire aux tests d'entrée et aux tests de sélection

## Conditions d'entrée

---

Tests d'entrée réglementaires (CEP 2) : site [CPNE-EE](#)

Dates CEP2 FAE 2021 : 13 mai, 22 juillet et 26 août 2021

Test de sélection 2021 : 14 mai, 23 juillet, 27 août 2021

## Objectifs

---

Certification de qualification professionnelle, inscrite au RNCP, diplôme de niveau 3.

### Objectifs pédagogiques

Le certificat de qualification professionnelle est constitué de quatre Unités Capitalisables (UC) :

- UC 1 : Être capable d'encadrer en sécurité un groupe de cavaliers dans le cadre d'une action d'animation équestre,
- UC 2 : Être capable de participer au fonctionnement de la structure équestre, à la gestion des activités équestres et à la mise en œuvre des règles de sécurité,
- UC 3 : Être capable de maîtriser en sécurité les techniques professionnelles liées à l'emploi et à la préparation des équidés d'instruction,
- UC 4 : Être capable d'encadrer en sécurité un groupe de cavaliers dans le cadre d'une action de perfectionnement et de compétition équestre.

### Objectifs opérationnels

Enseigner en autonomie les bases des pratiques équestres auprès de tout public, en garantissant la sécurité des pratiquants, des équidés et de l'environnement,

Accompagner les cavaliers sur des itinéraires de promenade préalablement conçus par un organisateur de randonnées équestres,  
Faire progresser chaque pratiquant dans le but de le rendre autonome et responsable,  
Assurer le travail et le suivi des équidés d'instruction,  
Participer aux décisions techniques,  
Réaliser une utilisation optimale des moyens mis à sa disposition (satisfaction de la clientèle),  
Evaluer le matériel pour assurer la sécurité des lieux de pratique,  
La surveillance de l'exécution du travail d'un ou plusieurs personnels,  
L'organisation du travail d'une équipe pour des travaux collectifs simples.

## Modalités d'accès

---

Premier contact par téléphone, mail ou entretien informel

Le candidat est informé sur les différents cursus puis orienté selon son profil et son projet professionnel.

Il reçoit une convocation pour être positionné avant d'entrer en formation.

Si nécessaire, il peut s'inscrire à un stage de préparation aux tests d'entrée. Si ses TEP ne sont pas validés, différentes sessions de TEP lui sont proposées, avec envoi du bulletin d'inscription.

Une fois que le candidat a validé les TEP et a été positionné, un volume horaire adapté lui est proposé. Le dossier d'inscription à la formation lui est communiqué, avec la liste des pièces à renvoyer.

Enfin, il est convoqué par mail pour la réunion de pré-rentree, puis pour son entrée en formation.

## Pour entrer en formation

Le candidat doit être majeur, faire parvenir le dossier d'inscription complet à FAE, obtenir une PSC1 et transmettre l'attestation de réussite ainsi que celle de la CEP 2. Le candidat doit ouvrir en ligne un espace élève sur le site [cpne-ee.org](http://cpne-ee.org).

## Financement

---

Le stagiaire peut contacter la responsable des financements qui l'accompagnera pour trouver la meilleure solution.

Possibilité de financement par :

- Région Occitanie
- CPF
- Vivéa
- Ocapiat
- Transitions Pro
- Pôle Emploi
- Bourse Sésame
- Contrat de professionnalisation...

Une rémunération peut être mise en place ou maintenue selon le profil du stagiaire.

Contact : Emmanuelle Bories : [synergie.equestre@gmail.com](mailto:synergie.equestre@gmail.com)

## Délais d'accès

---

Le candidat trouve les informations en permanence sur le site internet de l'organisme. Il prend contact avec le référent de la formation qui l'intéresse : celui-ci confirme que le parcours choisi correspond aux attentes, au profil et au projet professionnel du candidat.



Si ce n'est pas le cas, il le réoriente vers un autre parcours, au sein de l'OF ou ailleurs. Le candidat peut se renseigner tout au long de l'année par mail ou par téléphone. Selon son profil il peut intégrer la formation en cours de session (parcours partiels avec prérequis justifiés).

Prévoir de passer les tests d'entrée réglementaires et les tests de sélection le lendemain : [cf dates](#).

Inscription possible jusqu'à 15 jours avant le début de la session si tous les justificatifs de tous les prérequis sont présentés.

Pour le montage d'un dossier de demande de financement, il faut prévoir 3 mois avant le début de la session.

## Tarif

---

Parcours plein : 8550€, présentation aux certifications incluse (+ 1 rattrapage)

Formation finançable. Pour tout renseignement, nous contacter

Le candidat est positionné avant l'entrée en formation : le parcours de formation est individualisé

## Durée

---

10 mois, du 02 septembre 2021 au 21 juillet 2022

750h en centre et 750h en entreprise

## Contact

---

Référent CQP : Jean-Marie PONE, 06 74 79 98 20, [faequitation@gmail.com](mailto:faequitation@gmail.com)

## Méthodes mobilisées

---

Formation en présentiel, par alternance en entreprise : en moyenne 3 jours en centre et 2 jours en entreprise (hors vacances scolaires), pendant les vacances scolaires : en entreprise.

Apport de connaissances théoriques : études de cas, ateliers, mise à disposition d'une base documentaire. Création d'un groupe de discussion dédié à la cohorte et aux formateurs

Mises en situation techniques sur le terrain, séances techniques à cheval

Mises en situation pédagogiques sur le terrain

La cavalerie est fournie.

Pour les séances de mise en pratique pédagogique, FAE permettra aux stagiaires d'intervenir ponctuellement sur un public réel d'établissement équestre.

Installations : FAE a conventionné avec les établissements équestres suivants, pour la mise à disposition d'installations, de cavalerie, de clientèle et d'encadrement pédagogique :

- Hippo'Thèse à Montbrun-Lauragais : manège, carrière, terrain de cross, cavalerie.

## Moyens de suivi

---

Feuilles d'émargement par demi-journée

Attestation de formation délivrée en fin de formation

Questionnaires de suivi en sortie de formation puis à 6 mois et 12 mois

## Modalités d'évaluation et de sanction

---

Evaluations formatives en cours de cursus : mises en situation techniques et pédagogiques, cas pratiques, évaluations finales pour la certification.

Sanction finale : certification où chaque UC est évaluée séparément. Le certificat de qualification professionnelle est constitué de quatre Unités Capitalisables (UC). Les 4 UC ne se compensent pas et doivent être chacune obtenues pour valider le CQP.

L'évaluation est critériée par rapport aux capacités professionnelles fixées, en conséquence il n'y a pas de notes, le résultat est pour chaque UC soit « acquis », soit « non acquis ». Il n'y a pas de compensation entre les différentes UC. Il n'y a pas d'ordre imposé dans l'obtention des différentes UC.

L'UC 2 est validée par le formateur et le tuteur au cours de la formation ou des mises en situation pratiques et pédagogiques. Le tuteur et le formateur remplissent une fiche d'acquis, selon chaque objectif intermédiaire de l'UC dès lors que l'élève a acquis ces capacités.

Les UC 1, 3 et 4 sont évaluées en présence d'un jury plénier. Ce jury est composé à parité de :

- un représentant salarié,
- un représentant employeur

Les stagiaires sont invités à remplir des questionnaires de satisfaction en fin de formation

## Accessibilité

---

Les infrastructures sont soumises à la réglementation ERP.

Le candidat en situation de handicap contacte le référent de la formation afin de parler de son projet. Le référent handicap l'oriente vers le cursus le plus adapté et lui présente les conditions d'accessibilité des actions de formation. Le référent handicap l'oriente ensuite vers la Maison Départementale des Personnes Handicapées de son département de résidence, qui conseille le candidat sur la faisabilité du projet de formation. En amont des exigences préalables à l'entrée en formation, le candidat doit aussi prendre contact avec la CPNE-EE pour envisager des aménagements.

Pour constituer son dossier d'inscription en formation il devra produire l'avis d'un médecin agréé par la Fédération handisport ou par la Fédération française de sport adapté.

## Les références de la formation

---

Taux de réussite à la certification CQP EAE en 2020 : 77,75%

Chez FAE, en 2020 :

- 73% des stagiaires ont trouvé leur formation « excellente » ou « très satisfaisante »
- Grâce au réseau de FAE, près de 81% de stagiaires sont en activité à l'issue de leur formation,
  - dont 62% embauchés dès leur sortie de formation (50% par leur lieu de stage)
  - et 38% installés à leur compte.

## Débouchés

---

Après l'obtention d'un CQP EAE on peut :

- Être salarié dans un établissement équestre
- Se mettre à son compte pour ouvrir une structure équestre ou enseigner à domicile
- Poursuivre sa formation en se spécialisant
  - DEJEPS
  - DESJEPS
- Après 5 années d'expérience, et à l'issue d'un entretien avec l'employeur, le salarié peut accéder à l'emploi "d'enseignant", catégorie 3, coeff 150.

Un diplôme CQP EAE donne les équivalences suivantes :

- Les UC 1, 3 et 4 du BPJEPS Activités Equestres
- Test pédagogique d'entrée au DEJEPS Perfectionnement Sportif mention Sports Equestres, ainsi que les EPMSP
- UC 3a du DEJEPS Perfectionnement Sportif mention Sports Equestres
- Diplôme de niveau bac, pour ceux qui veulent reprendre leurs études